















CHARTRE EDUCATEUR/DRIGEANT 2023 /2024



Un éducateur / dirigeant est une personne qui encadre administrativement et / ou techniquement une équipe du Groupement. Chacun s'engage pour toute la saison, pour tous les joueurs et pour le Groupement. Il se doit constamment d'être exemplaire en toutes circonstances. Sa politesse, son comportement, son attitude et son langage ne doivent jamais être pris à défaut. Son sourire passionné, son envie d'avancer et de transmettre sa passion doivent rejaillir pour motiver les joueurs. Sa disponibilité, son attention, sa confiance et ses conseils doivent les aider à s'épanouir et progresser !

D'une manière générale, il s'engage à :



-  Être en tenue sportive et porter les couleurs du club/groupement pour les rencontres.
-  Arriver avant les joueurs et ne partir qu'après s'être assuré de l'état des vestiaires.
-  Être à l'écoute, disponible et respectueux vis-à-vis des joueurs, éducateurs, parents, dirigeants, bénévoles et arbitres.
-  Connaitre et faire appliquer les règlements.
-  Saluer parents, joueurs et arbitres et utiliser un langage correct.
-  Encourager les efforts des joueurs, utiliser leurs erreurs pour les faire progresser.
-  Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
-  Donner la priorité à la progression du joueur dans l'intérêt de l'équipe et des résultats.
-  Veiller à la santé des joueurs. Suivre les recommandations du corps médical.
-  Favoriser les équipes supérieures tout en acceptant de renforcer des équipes inférieures dans l'intérêt du groupement et des clubs.
-  Accepter d'échanger avec les joueurs.
-  Ne prendre à l'entraînement que des joueurs licenciés du groupement ou des joueurs ayant signé une décharge, après en avoir informé le secrétariat.

GJ Gétigné Boussay Bernardière Cugand
E-mail : groupermentjeunesgbbc@gmail.com












CHARTRE EDUCATEUR/DRIGEANT 2023 /2024



-  Pour la bonne organisation du groupement, respecter les procédures et horaires d'ouverture des clubs, notamment pour les changements d'horaires ou dates, les matchs amicaux, les rapports en cas d'exclusion et dossiers en cas de blessure grave.
-  Aider à la mise en place et au nettoyage de la collation selon les besoins.

Un éducateur / dirigeant ne donne pas l'exemple, il est l'exemple.

A l'occasion des rencontres, il s'engage à :

-  M'assurer avec le dirigeant de mon équipe du bon accueil des adversaires et des arbitres.
-  Respecter l'arbitre, accepter ses décisions et lui faciliter la tâche sur le terrain, notamment en calmant ses joueurs. Ne pas oublier que l'arbitre est humain, peut être inexpérimenté et peut commettre des erreurs.
-  Refuser toutes formes de violence psychologique, physique ou verbale.
-  Respecter les règlements.
-  Tenir un discours positif et mesuré.
-  Faire jouer tous les joueurs de manière équitable tout au long de la saison, pour la formation des joueurs des clubs.
-  Veiller au bon comportement de ses joueurs et sanctionner les mauvais gestes.
-  Rester humble dans la victoire et mesuré dans la défaite.
-  Appliquer la politique sportive définie en commission et présentée en réunion technique par le référent.

Valorisez l'image du groupement par votre discours et vos actes.




GJ Gétigné Boussay Bernardière Cugand
E-mail : groupermentjeunesgbbc@gmail.com






CHARTRE EDUCATEUR/DRIGEANT 2023 /2024



Chaque éducateur / dirigeant s'engage à :

-  Respecter le planning d'occupation et veiller au maintien de l'état des terrains et des vestiaires durant toute l'année.
-  Avant de quitter le stade, obligatoirement faire attention à ce que le local matériel soit rangé, éteint et fermé.
-  Être présent aux différentes réunions d'informations, d'organisation, techniques, ..., aux dates proposées par le groupement ou les clubs.

En contrepartie le groupement / club s'engage également à :

-  Prendre en charge le prix de sa licence.
-  Contribuer financièrement à sa formation.
-  L'équiper dans la mesure du possible.

BONNE SAISON A TOUTES ET A TOUS

Fait à, le

Nom & Prénom de l'éducateur / dirigeant



Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »



GJ Gétigné Boussay Bernardière Cugand
E-mail : groupeментjeunesgbbc@gmail.com